

Le sénateur Olson: La commission d'appel a peut-être recommandé que soient effectués les paiements dans un certain nombre de cas qui pourraient atteindre 3,000. Je me suis déjà engagé à faire part au Sénat des renseignements existants. Toutefois, pour être plus précis, je crois que la commission a voulu laisser entendre qu'il y avait lieu de modifier le Règlement afin que les paiements puissent être versés.

● (1415)

LES TRANSPORTS

LA SOCIÉTÉ DART CONTAINER LINE—L'ACQUISITION D'UNE PART DU CAPITAL-ACTIONS PAR LE CANADIEN PACIFIQUE

L'honorable Richard A. Donahoe: Honorables sénateurs, j'aimerais poser une question au leader du gouvernement à propos de transactions qui se font en Nouvelle-Écosse et dont il n'est peut-être pas au courant, transactions qui peuvent avoir des conséquences néfastes et pour la province et pour le port d'Halifax. Je veux parler de l'achat par le Canadien Pacifique d'un tiers du capital-actions de la société mère d'expédition américaine de la Dart Container Line.

Cette transaction peut très bien amener la Société Dart Container Line qui était l'une des principales sociétés de transport d'Halifax à transférer ses opérations dans le Saint-Laurent et à Montréal. Il va sans dire que les gens de la Nouvelle-Écosse sont très inquiets et la Commission canadienne des transports a fait enquête sur cette affaire afin de déterminer si cette transaction était acceptable.

Ma question porte sur cette enquête, parce qu'au cours de l'audition tenue au nom de la province de Nouvelle-Écosse la Commission canadienne des transports avait sommé un certain M. Bandeen à comparaître devant elle. Vous le connaissez sans doute tous ainsi que l'opposition officielle qu'il représente. Ma question vient du fait que M. Bandeen a refusé tout net de respecter la sommation; il a refusé de comparaître devant la Commission; il a refusé de témoigner devant la Commission relativement à cette transaction, et il a en fait fait un pied de nez à la province de la Nouvelle-Écosse et aussi à la Commission.

On pourrait comprendre cela, mais la raison qu'il a fait valoir pour avoir refusé de comparaître était que la sommation n'obligeait pas légalement M. Bandeen, était donné qu'elle avait été émise en Nouvelle-Écosse et qu'on la lui avait remise dans une autre juridiction, et qu'il pouvait donc en invoquant ce vice de forme refuser de comparaître à l'audition.

Est-ce que le gouvernement, que l'honorable leader représente ici, approuve qu'un dirigeant d'une société de la Couronne se conduise de cette façon, d'autant plus que cette personne doit sensément servir les intérêts de tous les gens du Canada et non seulement ceux des gens d'une région?

L'honorable Raymond J. Perrault (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, l'honorable sénateur a dit au début de sa question que le Canadien Pacifique s'était porté acquéreur d'une part des intérêts de la Société Dart; il a ensuite mentionné le nom de M. Bandeen. Bien sûr, M. Bandeen est président du CN et je ne sais pas vraiment si le CN et le CP ont comparu aux audiences de la CCT. L'honorable sénateur aurait peut-être l'obligeance d'explicitier cette partie de sa question. Cependant, permettez-moi de dire qu'il

[Le sénateur Nurgitz.]

me semble que l'honorable sénateur me demande une opinion juridique et que . . .

Le sénateur Donahoe: Non, non, pas une opinion juridique; seulement une opinion sur une attitude. Quelle est l'attitude du gouvernement?

L'honorable H. A. Olson (ministre d'État chargé du Développement économique): Vous devez sensément demander des renseignements sur des faits, et non des opinions ou des attitudes.

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, il semble que l'on soulève ici une question hypothétique. Je vais toutefois en prendre note.

Le sénateur Donahoe: Le refus de M. Bandeen n'a rien d'hypothétique.

Le sénateur Perrault: J'aimerais prendre note de la question. Je n'ai aucune transcription de lettres que M. Bandeen aurait supposément envoyées à la CCT. Je n'ai pas non plus les comptes rendus des audiences de la CCT. Il serait extrêmement injuste dans ces conditions que le leader du gouvernement au Sénat—ou en fait tout sénateur—exprime des opinions relativement à cette affaire.

L'honorable Royce Frith (leader adjoint du gouvernement): A moins qu'ils ne veuillent comparaître devant la CCT.

Le sénateur Perrault: Toutefois, honorables sénateurs, je demanderai au bureau du ministre des Transports de me communiquer tous les renseignements disponibles.

● (1420)

Le sénateur Donahoe: Honorables sénateurs, à titre d'observation complémentaire et en réponse à la question du sénateur, je désire expliquer la position du CN en cette matière. Il ne fait aucun doute que le CN détient des actions dans certaines des activités qui sont en passe d'être transférées en amont du Saint-Laurent. Si je n'ai pas mentionné ce fait dans mes observations préliminaires, c'est que je craignais qu'on ne s'y oppose sous prétexte que la question prête à controverse ou que je cherchais à engager un débat. Je désire simplement savoir si le gouvernement approuve une telle conduite de la part d'un dirigeant d'une société de la Couronne.

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, est-il juste de prononcer devant le Sénat un certain nombre d'insinuations au sujet d'un fonctionnaire éminent de bonne réputation et de demander ensuite au leader du gouvernement s'il approuve la prétendue mauvaise conduite ou l'inertie de ce fonctionnaire? Je n'ai aucune transcription des propos qu'on lui prête, ni aucune copie de la correspondance en question. Étant donné les états de service du sénateur à la tête d'un ministère provincial, je fais appel à son sens du fair-play. L'honorable sénateur ne peut sûrement pas s'attendre à recevoir maintenant une réponse à ce sujet.

L'honorable Duff Roblin (leader adjoint de l'opposition): A qui est-il comptable si ce n'est à vous?

LA SASKATCHEWAN—L'AGRANDISSEMENT DE L'AÉROPORT DE REGINA

L'honorable R. James Balfour: Honorables sénateurs, je pose ma question au leader du gouvernement. Pourrait-il vérifier si le gouvernement a l'intention de tenir les promesses